

Projets de loi d'équipements numériques pour l'école genevoise... faut-il les soutenir ?

La FAPEO affirme un grand oui !

En effet, ces projets de loi font suite à l'adoption par l'ensemble des cantons romands du plan d'étude numérique (PER EdNum) et du besoin d'enseignement de la prévention des risques liés au numérique.

Plan d'étude dont l'adoption a été faite après consultation de l'ensemble des partenaires, parents, enseignants, directions d'établissements et cantons de toute la Suisse romande.

C'est pourquoi la FAPEO, la SPG, la FAMCO et l'AGEEP sont solidaires et coordonnées dans leurs démarches respectives.

Les syndicats SPG et FAMCO et AGEEP qui représentent les enseignants de l'enseignement primaire et du cycle d'orientation et du secondaire II soutiennent aussi ces PL.

Pour remplir les obligations de ce PER EdNum consensuel, Genève doit adapter les moyens, les outils numériques nécessaires au travers de projets de loi d'équipement. Ces projets de loi sur l'équipement numérique sont remis en cause par l'association RENE et par des députés. Il nous semble important de réagir et de donner notre avis sur cette question.

L'association RENE distingue avec raison l'éducation AU numérique de l'éducation PAR le numérique. C'est également ce que fait le PER EdNum. De ce fait, demander un moratoire sur la formation PAR le numérique est sans objet puisque le projet incriminé propose d'éduquer AU numérique. C'est en se fondant sur cette prémisse erronée que RENE construit son argumentation... qui ne peut donc que manquer sa cible.

À aucun moment il n'a été question de donner à chaque élève une tablette ou un ordinateur. Dans les PL d'équipement, il est question d'en doter les établissements. Ensuite chaque professionnel pourra, selon les activités pédagogiques qu'il-elle développe, utiliser à certains moments ces outils numériques.

Si l'on regarde un peu comment est construit le PER EdNum, on peut constater rapidement et facilement que l'enseignement pour les degrés 1-2-3 et 4 est majoritairement « débranché », c'est-à-dire sans l'utilisation d'un ordinateur ou d'une tablette. Il s'agit en premier lieu avec les plus jeunes de les rendre attentifs, de leur apprendre un vocabulaire, de leur faire découvrir ce que veut dire numérique, comment cela fonctionne, faut-il s'y fier, l'utiliser, etc. Cela peut se faire presque exclusivement sans outil informatique.

Ensuite plus les élèves grandissent et appréhendent la complexité du monde numérique, plus l'enseignement sera porté sur la prévention et la prise de conscience du virtuel qui peut apporter beaucoup, mais qui comporte des risques.

Cela fait plusieurs années que la FAPEO participe à des séances de travail avec le DIP pour préparer et anticiper cet enseignement. Les parents sont consultés par le biais de la faitière des associations de parents (FAPEO) qui s'assure de tenir régulièrement les associations de parents au courant du projet.

Rappelons que l'interlocuteur « parents » officiel du canton est la FAPEO.

Il est donc erroné de dire que les parents ne sont pas consultés sur ce sujet et que les enfants passeront des heures devant des écrans à l'école.

Enfin et pour terminer, signalons que le monde dans lequel vont vivre les jeunes de demain sera numérique qu'on le veuille ou non, la FAPEO préfère confier à l'école publique un enseignement construit et partagé (avec les autres cantons) plutôt que ne rien faire et constater comme lors de la crise Covid que contrairement à ce que pensait les adultes, les jeunes sont souvent démunis devant un outil numérique dès lors qu'il s'agit d'y faire autre chose qu'un jeu ou des messages.

Les différents cantons avancent à marche forcée pour s'équiper et répondre aux attentes du PER EdNum, Genève doit-elle être distancée en raison de l'ignorance de certains à propos des projets en cours ?

Le comité de la FAPEO

Contact : Secrétariat général

Anne Thorel Ruegsegger

Secretariat@fapeo.ch

022 344 22 55

078 718 12 78

Genève, le 18 novembre 2021